



Sur un développement de 1 100 kilomètres, qui triple notre littoral de la Méditerranée, l'Algérie oppose à la mer un front généralement montagneux, où l'on voit saillir en forme de bosses quelques massifs de roches primitives : *Eldough, Bougaroun, Grande Kabylie, Bouzareca*. Entre eux se dessinent des baies en arcs de cercle, dont l'extrémité occidentale fournit seule un abri

contre la houle du Nord-Ouest, fréquente en hiver, et attire ainsi l'établissement des ports. Les plaines côtières sont rares et s'arrêtent brusquement au pied des escarpements de l'intérieur. La structure de l'Algérie est déterminée par deux bandes de plissements montagneux, très écartées à l'Ouest, mais se rapprochant ensuite, grâce à la direction Nord-Est de la chaîne méridionale, qui finit même au delà de Constantine, par occuper à son tour le voisinage du littoral. Elles sont généralement constituées l'une et l'autre par des argiles et des calcaires marneux, sur lesquels l'érosion s'est exercée avec une puissance dont l'hydrographie actuelle de l'Algérie ne saurait donner l'idée. De là, des brèches à travers les massifs; de profondes

et pittoresques coupures (*Chabet el Akra*, etc.). Il est fâcheux, pour le régime actuel des eaux, qu'aucune cime n'atteigne le niveau des neiges permanentes. Des plaines s'étendent entre les rangées montagneuses du Tell oranais; de longs plateaux riment au contraire entre Alger et Constantine. L'intervalle entre les deux bandes est rempli

par des plateaux d'altitude variable entre 700 et 1100 mètres, où les dislocations du sol, masquées par un énorme manteau d'alluvions, n'apparaissent à la surface que comme de minces crêtes. L'évaporation n'a laissé, des nappes lacustres dont le sol y garde la trace, que des fondrières où les eaux sans écoulement concentrent leurs sels. L'immense chassée uniforme se rétrécit

au centre, et se change, vers le Hodna, en une série de bassins déterminés par le rapprochement progressif de la bande méridionale. La diminution de la quantité de pluies, qui donne à la région de plateaux le caractère de steppes, imprime un caractère franchement saharien à celle qui lui succède au Sud. Le Sahara algérien s'étend jusqu'à une zone de

dunes (*Erg*), qui l'envelopperait entièrement dans un plateau rocheux, une sorte de pont (*Kantra*), qui la divise. Il comprend deux régions bien distinctes : à l'Ouest, un talus incliné vers le Sud; à l'Est, une vaste cuvette vers laquelle les ouadis convergent de toutes parts, entrecisant la nappe souterraine à laquelle cette partie basse du Sahara doit ses nombreuses oasis.

Quoique se modifiant de l'Ouest à l'Est, la structure de l'Algérie reste celle d'une contrée fermée, de pénétration difficile. L'étroite juxtaposition des chaînes morcelle la contrée en compartiments séparés les uns des autres. Point de centre d'où l'on puisse rayonner librement. L'histoire de la conquête et la marche actuelle de la colonisation reflètent nettement ces caractères du sol. V.-L.



La région de Tunis, placée en 1881 sous le protectorat français, a une superficie un peu inférieure au quart de la France. Elle favorise à la Méditerranée, une position qui lui permet d'y regarder sans infériorité celle des Anglais à Malte et des Italiens en Sicile. Elle est sillonnée par un faisceau de chaînes qui se rattachent aux chaînes méridionales de l'Algérie, mais en divergeant, les unes vers l'Est, les autres vers le Nord-Est. L'arête maîtresse se compose d'une série parfois interrompue de rangées qui se terminent au cap Bon, et à laquelle on pourrait attribuer l'ancien nom régional de *Zenigine*, son principal groupe.

Par son double littoral, sa vallée de la Méditerranée, les grandes plaines de la région orientale et les seuils qui interrompent l'arête principale par exemple de Tunis à Hammamet, du Kef à Kairouan, la Tunisie est une contrée de pénétration plus aisée que l'Algérie. Elle a aussi des oasis plus nombreuses.

Dans ce pays où les Romains comptaient jusqu'à 300 villes, la population urbaine est restée relativement considérable. Partout se montrent des restes antiques; et la persistance d'un grand nombre de noms anciens plus ou moins altérés (*Hippo-Zaryte* ou *Bizerte*, *Neapolis* ou *Nabeul*, *Yaga* ou *Bija*, etc.) montre que, malgré les invasions, le fond de la population n'a pas beaucoup changé.

Armand COLIN & Co, éditeurs.



L'immense alluvion (un milliard environ de m.c. par an) apportée par le Mékong constitue la plus grande partie du sol de la Cochinchine française (59 500 km²). Elle s'étale en terres moyennes ou en rizières, celles-ci habitées par une population très dense (arrondissements de Mytho, Sadek, Saigon, bien qu'en dehors du Delta, s'y rattache par une voie navigable tandis que le

Don-naï, profondément remué par la marée, lui permet de recevoir des navires de fort tonnage. C'est plus haut vers l'intérieur qu'est le centre historique de cette contrée, longtemps célèbre, sous le nom de royaume *Khmer* ou *Cambodgien*, dans la civilisation orientale. Le *Tonlé-zap*, grand lac situé au-dessous du niveau des hautes eaux du Mékong, est bordé de rizières

de villes, de châteaux, attestant une période de prospérité qui suivit l'introduction du Bouddhisme. Tels sont les édifices d'Angkor, qui resta jusqu'au seizième siècle la capitale du royaume. La capitale actuelle, *Phnom-penh*, tient à la fois le sommet du delta et le débouché de la région lacustre.

Entre les empiétements des Siamois et des Annamites, le Cambodge était menacé de disparaitre, lorsqu'en 1863 la France, ayant pris pied dans les provinces orientales de la Cochinchine, couvrit de son protectorat ce qui restait du royaume. La France completa en 1867 la conquête de la Cochinchine; mais les provinces cambodgiennes de Battambang et d'Angkor sont restées aux mains de Siam.

Armand COLIN & Co, éditeurs.